

**BORDEREAU : ENVOI DES CHEQUES VACANCES PAR COURRIER RECOMMANDE
POUR UNE COMMANDE DE TRAVERSEE EN FERRY**

Il est impératif d'envoyer les chèques vacances par courrier recommandé (R2 ou R3)
afin de vous garantir le transport et l'arrivée des chèques vacances.

NUMERO DE COMMANDE/BILLET :

NOM :

PRENOM :

E-MAIL UTILISE SUR VOTRE COMMANDE @

TOTAL DE VOS CHEQUES VACANCES €

10€

20€

25€

50 €

Quantité

Quantité

Quantité

Quantité

VOS COMMENTAIRES (OU PAS)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ADRESSE D'ENVOI

LaCentraledesFerries

A l'attention de la comptabilité

1086 avenue Albert Einstein - 34000 Montpellier

Conseil à nos clients :

La lettre recommandée donne une valeur juridique à vos envois, grâce à la preuve de dépôt et la remise contre signature au destinataire. Vous bénéficiez également d'un service de suivi et d'une indemnisation forfaitaire en cas de perte ou d'avarie. Les chèques-vacances sont un moyen de paiement et pour des raisons de sécurité et de meilleure prise en charge, nous vous recommandons fortement de faire votre envoi en R2 ou R3 selon la valeur envoyée.